



Vente immobilière conflits factures

Par **Gaizou**, le **20/09/2015** à **23:19**

Bonjour, rnj'ai acheté avec ma compagne une maison 26% pour moi et elle 74% sur l'acte de propriété (nous ne sommes pas pacsé)et la maison est payé.rnrnAujourd'hui on se sépare et elle me réclame en plus de sa part de 74% les frais de notaire de base qu'elle avait payé et les travaux qu'elle à effectué dans la maison.rn rnJe souhaiterai savoir si elle est en droit et comment cela se passe si je doit la rembourser etc.rnrnMerci de m'aider car je suis perdu dans tout ca et elle me rend la vie impossible malheureusement et me retourne la tête je suis perdurnrnmrci à vousrnpierre

Par **cocotte1003**, le **21/09/2015** à **14:37**

Bonjour, oui elle peut demander une récompense sur les frais annexes mais preuves à l'appui, cordialement

Par **moisse**, le **21/09/2015** à **19:47**

Bonjour,rnJe suis sceptique sur la possibilité de recevoir une récompense, il s'agit d'une simple copropriété puisqu'aucun lien n'existe entre les 2 acheteurs.rnC'est donc discutable.